

Cyclamaine



Infos

Périodique d'information de l'association Cyclamaine.
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans
Tél : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27
cyclamaine@aol.com

N°22
Prix : 1 Euro
Janvier 2003

Rendez-vous

Assemblée Générale
de Cyclamaine
Jeudi 13 février à 20h30
Foyer Renée Auduc, Le Mans
(Quartier St-Pavin)
Plan d'accès en dernière page

Vous êtes invités à participer à l'AG de Cyclamaine et à donner votre avis sur les actions à mettre en place pour faciliter la pratique du vélo au Mans et dans la CUM.

Ordre du jour :

- Bilan Moral
- Bilan Financier
- Débat d'orientation
- Élection du Conseil d'Administration
- Rencontre avec les élus de la CUM
- ... et pot de l'amitié !



Sommaire

Page 2

- Événements et Bilan 2002
- Rencontre avec le président de la CUM

Page 3

- Programme de l'AG du 13 février 2003
- Appel à candidatures
- Quelles actions pour Cyclamaine en 2003 ?

Page 4

- Bulletin d'adhésion
- Plan d'accès à l'Assemblée Générale

Éditorial

Communiquer sur la place du vélo dans l'agglomération

Le magazine d'information de la CUM propose ce trimestre un dossier sur "le Vélo dans l'Agglomération" (CUM Info n° 118 de décembre 2002). À travers ce dossier de sept pages, la CUM valorise la pratique du vélo en ville à travers un reportage sur la place du vélo en ville, une interview de Claude Picault (Vice-Président à la voirie), un (rapide) inventaire des réalisations 2002 et des projets 2003, et bien sûr (séquence émotion) l'histoire de la bicyclette dans notre cité.

Vu de notre association, ce dossier représente surtout un bilan négatif de la politique cyclable de la CUM. Malgré les apparences du dossier, le vélo n'est pas présenté comme un mode de transport alternatif, le Schéma Directeur Vélo est à peine évoqué, les moyens financiers annoncés restent très vagues et aucun calendrier de réalisation n'est annoncé au delà de 2003. Le dossier précise même que la collectivité consacre 150 000 Euros par an au vélo, soit seulement 70 centimes d'euro par habitant. La CUM réalise essentiellement des aménagements cyclables aux endroits où c'est facile et où le vélo ne gêne personne. Par contre les axes très sollicités permettant d'accéder directement au centre-ville du Mans tels que la rue Chanzy, l'avenue Bollée, la rue des Maillets, la rue Gambetta ou encore l'avenue du Général Leclerc n'ont jamais été aménagés pour les cyclistes malgré nos nombreuses propositions rigoureusement argumentées. Une politique cyclable ne se mesure pas uniquement en kilomètres de bandes vertes tracées en zone industrielle, en études sur des itinéraires "ne posant pas de difficultés techniques majeures", en "encouragements à l'inscription d'aménagements cyclables" ou en attente "d'opportunités liées à des opérations de nouvelles voiries". Elle se traduit avant tout par l'élaboration d'un réseau d'itinéraires cyclables continus et cohérents permettant de traverser la ville en toute sécurité et par un calendrier de réalisation de ce réseau.

La meilleure façon de communiquer sur la place du vélo dans l'agglomération serait donc d'anticiper l'arrivée du tramway et de prendre dès aujourd'hui des mesures permettant de partager les espaces de circulation.

Philippe Teutsch

Évènements et Bilan 2002

Chaque assemblée générale est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. Nous ne voulons pas vous détailler chacune de nos actions au quotidien, mais plutôt reprendre ce qui restera l'évènement principal de cette année : notre retrait des commissions municipales et communautaires.

Si nous considérons que les résultats de nos actions doivent se lire à travers les réalisations de la municipalité et de la communauté urbaine, nous pouvons écrire qu'ils sont médiocres.

Trois ou quatre kilomètres. Une journée européenne de vélo qui n'a pas été à la hauteur de notre investissement. Une journée sans voiture centrée sur le patrimoine et le Vieux Mans. Une commission Tramway(chambre d'enregistrement). Aucune commission Suivi du PDU. Une participation à la commission Développement dont les résultats, pour l'instant, sont plutôt une redite des principes énoncés dans le PDU. Quelques comités de pilotage vélo où nos demandes ne sont pas entendues.

Nos élus ont en effet remis leur vélo dans leur cave avec leurs engagements électoraux.

C'est pourquoi en milieu d'année nous vous avons proposé de nous retirer de toutes les commissions où nous étions invitées afin de marquer notre colère devant cette léthargie des élus.

Vous avez été environ 80 à nous répondre favorablement. Nous avons jugé que c'était un bon résultat et avons officialisé notre retrait des commissions fin novembre. Nous avons également demandé à rencontrer les élus responsables, à différents titres, de la politique cyclable pour leur expliquer les raisons de notre mécontentement.

Le 10 janvier, nous avons donc rencontré Monsieur Boulard, entouré de M. Picault (adjoint Responsable de la Voirie) Mme Niederkorn (Adjointe responsable des transports) et M. Rousseau Responsable du service Déplacement)

Ce coup de colère a donné quelques résultats. Nous pouvons les juger de deux manières : nous sommes écoutés et entendus ou tout ceci est bien léger car cela n'a été que discours, autosatisfaction et papier. Toujours pas d'engagements concrets . Nous croirons à la volonté de développer une véritable politique cyclable quand, pour créer une piste, des places de stationnement seront supprimées. Pour ne pas paraître extrémistes après ces propos, nous réaffirmons que nous ne sommes pas opposés à l'automobile et que nous demandons seulement une place pour chaque mode de déplacement.

Seule avancée : la promotion du vélo à travers les loisirs.

Nous écrivons avancée car cela peut être un levier. Nous pouvons espérer que le loisir, aujourd'hui la seule occasion pour une grande majorité de nos concitoyens de monter sur un vélo, entraîne peu à peu le vélo urbain.

Qu'avons-nous aussi entendu ?

- Il est difficile de justifier des dépenses importantes pour des pistes cyclables quand il y a si peu de cyclistes, comme d'expliquer l'immobilisation de l'espace urbain au détriment des automobilistes plus nombreux.
- Il n'est pas possible de réduire les places de stationnement car il faut éviter les levées de boucliers de riverains ou de commerçants.
- Notre société et notre ville resteront encore pour longtemps une société et une ville de l'automobile.
- Les conditions de circulation sont telles que c'est être irresponsable que de se déplacer à vélo en ville et donc que ce mode de transports ne peut se développer. Alors pourquoi lui réserver des crédits ?

Nous avons donc encore du travail pour convaincre nos élus de seulement donner sa juste place au vélo.

Le tramway reste pour nous une autre occasion de voir les lignes vertes sillonner la ville. L'Etat a assujéti son soutien au projet à la prise en compte d'une véritable politique cyclable. Notre rôle peut être alors de participer à la définition de cette politique. Nous pouvons aussi inciter les élus ou les services au fil des transformations de voiries à respecter les engagements du PDU ou de la loi sur l'air.

Ce travail sera-t-il plus efficace à l'extérieur ou à l'intérieur des commissions ?

Devons-nous considérer les signes donnés par la ville comme suffisamment significatifs pour revenir dans les commissions municipales et communautaires ou devons-nous rester hors ces commissions ?

Comment alors faire avancer nos objectifs avec plus de résultats ?

Nous vous inviterons donc lors de notre assemblée générale à en débattre.



Thierry Kervestin

Que va-t-il se passer à l'AG de Cyclamaine ?

La réunion est découpée en deux parties.

Une partie d'une heure environ sera consacrée à l'Assemblée Générale proprement dite : Bilan Moral présenté par le président Th. Kervestin (Cf. p.2), Bilan Financier présenté par le trésorier JH. Hogu et débat d'orientation animé par Ph. Teutsch (Cf. ci-contre).

Une autre partie sera consacrée à une discussion de trois quart d'heure avec un ou des élus de la Communauté Urbaine du Mans.

Le renouvellement du C.A. de Cyclamaine aura lieu vers 22h30, et le pot de l'amitié immédiatement à la suite !

Renouvellement du CA

Les membres du CA sont élus pour deux ans.

Membres arrivant en fin de mandat (élus 2001) : Christine Grouhel, Jean-François Hogu, Thierry Kervestin, Thierry Lambert, Siobhan Leitch, Jean-Claude Ormain, Jean-Claude Redon, Philippe Teutsch, Anne-Sophie Thuard, Thierry Touche.

Membres arrivant à mi-mandat (élus en 2002) : Paul Baringou, Bernard Brunet, Denis Grandjean, Pierre-Jean Hirsch.

Appel à candidatures pour le CA

Les adhérents et futurs adhérents à Cyclamaine candidats au Conseil d'Administration de Cyclamaine sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de l'association :

Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans, Tél : 02.43.81.59.05, Mél : cyclamaine@aol.com

Le premier CA suivant l'AG aura pour mission d'élire le bureau de l'association : Président, secrétaire, trésorier, vice(s)-président(s), ainsi que de constituer les commissions de travail.

Appel à candidatures pour les commissions de Cyclamaine

Ces groupes de travail sont constitués de membres du CA et d'adhérents volontaires : Commission Communication, Journal, Commission Itinéraires et Sécurité, ...

Christine Grouhel

Quelles Actions pour Cyclamaine en 2003 ?

L'assemblée Générale de Cyclamaine offre une bonne occasion de faire le bilan de l'année passée (Cf. l'article de Thierry Kervestin) et de préparer l'année à venir. Notre association vit par et pour les différentes actions qu'elle a l'habitude d'organiser en faveur du Vélo au Quotidien : Journée Européenne du Vélo, journal Cyclamaine info, réunions publiques, comités de suivi des projets officiels, ...

La question est de savoir si ces actions correspondent aux attentes des adhérents, comment elles peuvent être améliorées ou diversifiées, et aussi de définir les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Membres élus au C.A., adhérents et sympathisants de l'association, nous avons tous de nombreuses idées pour améliorer la situation des cyclistes en ville et pour promouvoir la pratique du vélo au quotidien. Nous avons donc tous rendez-vous à l'AG de Cyclamaine ce jeudi 13 février pour discuter des actions que l'association peut mettre en place en 2003.

Voici quelques catégories d'actions envisageables :

- **Vie de l'association** : collecte d'informations, journal, manifestations, préparation des 10 ans,
- **Parole aux cyclistes** : réunions de quartiers, recueil de témoignages, fiches de liaison,
- **Suivi technique** : Comité de Pilotage Vélo, Comité de suivi du projet Tramway,
- **Lobbying** : Plan de Déplacement Urbain, Conseil de Développement, enquêtes publiques, communiqués et conférences de presse,
- **Promotion du cyclisme urbain** : Journée Européenne du Vélo, sorties thématiques, actions éducatives auprès des familles et des écoles,

- ...



**Apportez vos idées POUR LE VÉLO
à l'Assemblée Générale de Cyclamaine.**

Les informations de Cyclamaine

**Assemblée Générale de Cyclamaine,
Jeudi 13 février 2003 à 20h30,
Foyer Renée Auduc.**



Accès au Foyer Renée Auduc, quartier Saint-Pavin au Mans.

Le foyer Renée Auduc est situé à coté du gymnase Champ-Long, rue Renée Auduc.

À partir de la rue Gambetta, à mi-chemin entre la place Gambetta et le Parc Théodore Monod, prendre la rue des Mûriers, continuer tout droit par la rue J. Rondeau, au centre EDF, prendre à Droite la rue Ambroise Paré puis à 50m à droite la rue Renée Auduc. Le foyer Renée Auduc est au fond de l'impasse à gauche.

Cyclamaine *infos*

Maison des Associations, 4 rue d'Arcole

72000 LE MANS ☎ : 02.43.72.30.27

Directeur de publication : Thierry Kervestin

Imprimé par nos soins

Pour nous contacter, vous pouvez utiliser le courrier

électronique : cyclamaine@aol.com

Nous avons aussi un site Web :

<http://lemans.fubicy.org>

Avez-vous (ré) adhéré à CYCLAMAINE ?

Nom : Prénom :

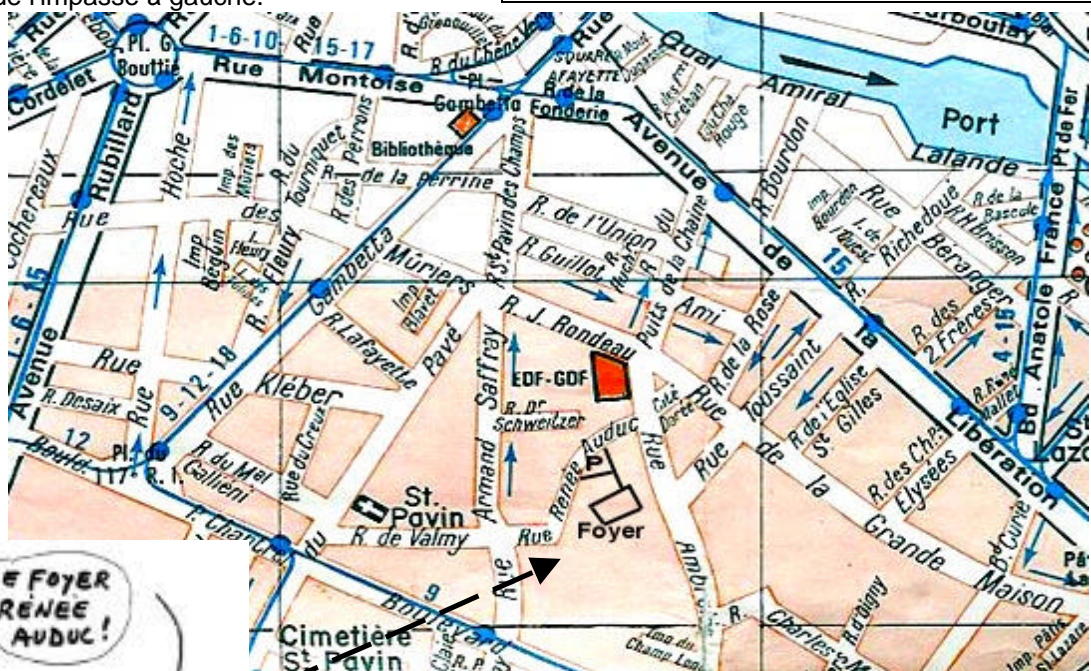
Né le profession.....

Adresse.....

.....

Adresse mél

Adhésion à CYCLAMAINE pour 2003 : **6 Euros**



Notre association adhère à



La Fubicy

7 rue Sédillot

67000 Strasbourg

☎ :03 88 75 71 90

www.fubicy.org